# OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens



# Sommaire

### Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne



Chères Villeneuviennes, Chers Villeneuviens,

Comme de tradition, au cours des mois de mars le Conseil municipal débat des orientations budgétaires de la commune et vote le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans savoir que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie ne nous impacte pas autant que d'autres collectivités, notre contrat a été renégocié en juin 2021 et nous assure des coûts maitrisés, en légère hausse tout de même. Par contre, les hausses des coûts en général ont fortement impacté nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos investissements, nous souhaitons, malgré ce contexte tendu, amorcer une politique d'investissement afin d'améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre ville.

Un chantier important va commencer en avril 2023, celui du clocher de notre belle église Notre-Dame. Bien-sûr, il y aura des contraintes liées à ce chantier, je compte sur votre compréhension pour la perte de places de stationnement et des moments où certaines rues seront bloquées à la circulation.

Depuis l'année dernière, nous avons repris l'entretien de nos bâtiments communaux qui souffrent d'un manque d'investissement ces dernières années, un certain nombre de toitures fuyardes seront remises en état afin de protéger nos bâtiments. Cela ne va pas assez vite pour certains, mais nous faisons en fonction des possibilités financières de la ville.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Villeneuve-sur-Yonne, la joie de vivre. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux à la population, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts sont à faire sur notre comportement au quotidien, ne pas jeter son mégot sur la voie publique, ramasser les crottes de son chien, respecter les biens d'autrui, ne pas rouler à des vitesses excessives, entretenir sa haie avant qu'elle ne déborde chez le voisin, la liste est longue... Je le sais à partir de mars lors des permanences d'élus, nous allons être sollicités pour tous ces "problèmes" qui en fait ne devraient pas en être. Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie ! Eloignés de la crise sanitaire, nous pourrons aborder le printemps et l'été avec plus de sérénité que pendant la période Covid. Vous pourrez découvrir dans ce magazine les nombreuses manifestations qui vous sont proposées.

En attendant l'arrivée du printemps, que j'espère pluvieux pour combler le déficit de nos nappes, on ne peut qu'espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Bien sincèrement. Nadège NAZE

### **SOMMAIRE**



3 Santé

4 Finances

7 Travaux

12 Jeunesse

15 Animations à venir

16 CCAS

18 Culture

22 Instants choisis

24 Associations

26 Démocratie

27 CAGS

28 Histoire

20 1115tone

29 Agenda

30 Vie municipale

31 Expression des groupes municipaux

#### **OUVERTURE** - Magazine Municipal -

# Signature de la convention de partenariat pour le centre de santé départemental

La commune et le Conseil départemental de l'Yonne officialisent l'ouverture du centre de santé départemental par la signature d'une convention le 10 janvier 2023.





© enzo@idxprod

Pour rappel, le plan santé 2022-2024 (5,4 millions d'euros sur 3 ans), adopté en session du Conseil départemental le vendredi 10 décembre 2022 a pour objectif de pallier le désert médical dans le département.

Le manque de praticiens médicaux est criant : 221 médecins pour 100 000 habitants, contre une moyenne nationale de 317.

L'Yonne est aujourd'hui le deuxième département de Bourgogne-Franche-Comté à souffrir d'une carence en médecins, et le treizième à l'échelle nationale. Près de 55 % des communes du département se situent dans une zone "sousdense", selon les chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

Ce centre de santé départemental est le fruit de la collaboration des élus du territoire autour de ce plan santé 2022-2024. Gilles Pirman, vice-président du département l'affirme : "Cette installation doit créer un cercle vertueux et favoriser l'arrivée de nouveaux cabinets ou de médecins à temps partiel".

C'est un travail d'équipe, élus et agents, qui a permis cette installation. Le département prend en charge les salaires, la ville le loyer et les charges afférentes.



En parallèle, le Contrat Local de Santé (CLS) du Grand Sénonais continue ses initiatives. En octobre dernier, l'accueil des internes sur le territoire avait pu avoir de nouveau lieu. À partir de cette année, chaque session sera accueillie par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) avec des professionnels du territoire (en avril et novembre) et une réception pour la fin du semestre sera aussi organisée afin de faire le bilan de leur semestre (mars et octobre).

Nadège NAZE Maire

# **Finances**

# Dans un contexte économique et financier difficile, les défis se multiplient pour notre commune, mais nous maintenons le cap pour préparer l'avenir

#### 1. En 2022, notre commune a subi le contexte mondial



L'inflation a atteint en 2022 des sommets inédits depuis 40 ans, elle ne devrait pas faiblir en 2023. Tout comme les particuliers, la commune a subi ces hausses de prix : carburants, assurances, repas du restaurant scolaire, transports scolaires, tous les matériaux et fournitures, contrats de prestations diverses...

Nos dépenses d'énergie ont augmenté mais dans une moindre mesure car nous sommes relativement protégés par nos marchés gaz et électricité qui courent jusqu'en juin 2024. Pour autant, en janvier 2023, nous avons quand même demandé à bénéficier de l'amortisseur électricité, une des mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre l'inflation, dont l'objectif est de ramener le prix de l'électricité hors acheminement à 180 €/MWh sur la moitié des volumes consommés.

Des circulaires ont été éditées par le Gouvernement pour permettre aux entreprises de modifier les conditions financières des contrats en cours dans ce contexte de hausse des prix. Dès qu'une demande nous

est faite dans ce sens, nous étudions les dossiers et nous vérifions la réalité et la sincérité des justificatifs donnés par nos prestataires.

De surcroît, la revalorisation du point d'indice de la fonction publique effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 (c'est une bonne nouvelle pour les agents), a augmenté de manière significative les charges de personnel.

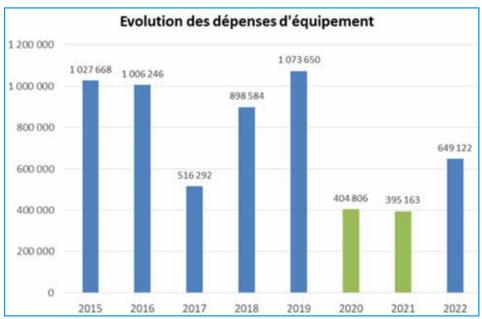
C'est donc sans surprise que les finances des collectivités territoriales se sont globalement dégradées en 2022. Notre commune, qui cumule son contexte local très particulier, n'a donc pas échappé à la dégradation de ses finances puisque les dépenses ont augmenté de 5 % quand les recettes n'ont augmenté que de 1 % faisant fatalement baisser nos niveaux d'épargne et donc notre capacité d'autofinancement.



#### 2. Grâce à une gestion rigoureuse, les dépenses d'investissement ont augmenté timidement

#### En matière d'investissement, l'année 2022 nous a notamment permis de :

- √ procéder au renforcement des fondations du restaurant scolaire,
- ✓ créer et aménager la Maison France Services,
- ✓ racheter 4 véhicules précédemment loués et diminuer ainsi nos coûts de fonctionnement,
- √ changer le lave-vaisselle à avancement automatique du restaurant scolaire tombé en panne,
- ✓ acheter du matériel pour les services techniques dont un aspirateur à feuilles et un micro-tracteur,
- ✓ modifier le réseau des eaux pluviales dans la rue des Merciers.



#### 3. Les orientations budgétaires 2023

Nous restons engagés dans le nécessaire redressement de nos finances mais l'équation se complique. En effet, à la situation difficile de notre commune prise à la gorge par son endettement et préoccupée par la dégradation de ses bâtiments et le mauvais état de ses routes, viennent se rajouter les "inconnues" inflation et augmentation des tarifs de l'énergie. Après les efforts qui ont été demandés tant aux agents, avec la rationalisation des effectifs, qu'aux Villeneuviens, avec la hausse des taux d'impositions en 2021 préconisée par



la Chambre Régionale des Comptes, nous sommes conscients que ces leviers sont épuisés. Nous n'avons d'ailleurs pas hésité à renforcer certains services par le biais de réorganisations ou de recrutements qui s'avéraient nécessaires et nous n'avons pas suivi la Chambre Régionale des Comptes qui préconisait d'augmenter les taux sur 3 exercices budgétaires (2021-2022-2023). En effet, il n'est plus question d'augmenter les taux d'imposition d'autant plus que la forte révision des valeurs locatives (+ 7,01 % en 2023 après une hausse de + 3,4 % en 2022), va peser sur le pouvoir d'achat des Villeneuviens.

#### En revanche, nous allons nous évertuer à :

- ✓ trouver de nouvelles économies sur les dépenses à caractère général
- ✓ contenir l'augmentation des dépenses de personnel
- ✓ poursuivre nos opérations d'investissement en obtenant, pour leurs réalisations, un maximum de subventions.

Il faut nous rendre à l'évidence : nous sommes contraints de faire aussi bien pour réaliser nos missions de service public avec moins de moyens. Tout au long de l'année 2023, il nous faut maintenir le cap avec volonté et rigueur. C'est la seule voie qui nous permettra de redonner à notre cité l'éclat qu'elle mérite et répondre aux attentes de notre population en termes de services publics de qualité, de développement économique, social, touristique et culturel.

Francine SIMON Adjointe au Maire en charge des finances

# **Finances**

# Malgré la non augmentation des taux communaux, les avis d'imposition 2023 vont augmenter. Pourquoi ?



Les Villeneuviens, comme tous les autres Français, vont avoir la désagréable surprise de voir leurs impôts 2023 augmenter. En effet, après une hausse des bases de 3,4 % en 2022, celles-ci augmenteront de + 7,1 % en 2023.

Pourquoi ? Parce qu'avant 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives était fixé par amendement parlementaire. Depuis 2018, ce coefficient relève d'un calcul national lié à l'inflation.

Concrètement, à l'automne 2023 la base de calcul de la taxe foncière et de taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmentera de 7,1 %. Cette revalorisation concernera aussi la base de calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Tax	es foncières 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2021	51,00 %	%	6,19 %	%	10,79 %	0,149 %	
	Taux 2022	51,00 %	%	6,19 %	%	10,79 %	0,155 %	
	Adresse	1						
S	Base	2212		2212		2212	2212	
bâties	Cotisation	1128		137		239	3	1507
	Cotisation lissée							
ropriétés	Adresse							
įį	Base	1456		1456		1456	1456	
힏	Cotisation	743		90		157	2	992
P	Cotisation lissée							
	Cotisation 2021	1809		219		383	5	
	Cotisation 2022	1871		227		396	5	2499
	Variation	+3,43 %	%	+3,65 %	%	+3,39 %	0 %	

C'est donc bien **votre base de cotisation qui augmentera de + 7,1** % sur votre feuille d'imposition 2023, alors que **le taux communal restera identique.** 

Cette hausse nationale, non maîtrisée par les élus locaux, va augmenter le produit des impôts perçu par la commune. Certains pourraient donc être amenés à penser que les taux communaux devraient baisser en conséquence pour amoindrir la hausse que vont subir les Villeneuviens imposables. Cette proposition serait bien évidemment faite au Conseil municipal si nous en avions les moyens...

Mais malheureusement, au vu des contextes mondial, national et local, notre commune ne peut pas se le permettre. Car certes, cette hausse des bases va augmenter les recettes pour la commune mais elle subit elle-même de plein fouet l'inflation et toutes les augmentations qui en découlent. Nos dépenses vont donc fatalement augmenter également.

Nous espérons, tant pour les porte-monnaie individuels que pour les finances communales, que cette tendance inflationniste trouve ses limites rapidement et que les prix à la consommation reviennent à des niveaux acceptables pour tous.

# → Travaux de l'Église Valprofonde

La petite église Notre-Dame-des-Bois est située dans la vallée de Valprofonde à 6 minutes du centre-ville, au sudest de Villeneuve-sur-Yonne. L'église de Valprofonde est le seul vestige d'un couvent de Chanoinesses de l'ordre des Prémontrés de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

En juillet 2017, l'association Sauvegarde et Valorisation de l'Eglise de Valprofonde (SVEV) est créée grâce à la mobilisation d'une équipe déterminée ayant pour seule ambition de promouvoir la petite église afin de la protéger et de la sauvegarder, équipe soutenue par la municipalité de Villeneuve et les habitants de la vallée, ainsi que ceux de Villeneuve-sur-Yonne, amoureux de ce lieu chargé d'histoire.

Forte de 80 adhérents, la SVEV est adhérente à la Fondation du Patrimoine. Chaque don versé à l'association pour l'église de Valprofonde ouvre droit à une déduction fiscale. La priorité a été de mettre l'église hors d'eau.

- > Les premiers travaux ont pu être réalisés grâce au don d'un particulier.
- > En 2018, la fabrication d'un portail en fer forgé a été réalisée par le serrurier des services techniques de la ville.
- > Années 2018/2021 : des travaux de maçonnerie sont entrepris par nos adhérents bénévoles, en procédant au piquage du soubassement du mur intérieur à gauche de la nef sur 1 mètre, afin de retirer la couche de ciment et permettre au mur de suer. Une entreprise a continué et fini le côté droit.
- > Année 2019 : pour éviter tout engorgement en eau du terrain périphérique, réalisation d'un caniveau autour de l'Église creusé sur 1,10 mètre de profondeur et 40 mètres de longueur. Ce caniveau est agrémenté de 3 regards et d'un puisard afin de recevoir les eaux qui seront récupérées des futures gouttières.







- > Octobre 2020 : création d'un caniveau double revers en pavés 14x14 tout autour de l'église pour rejoindre les deux regards posés. Travaux réalisés par 6 bénévoles et 2 ouvriers des services techniques de la ville.
- > Année 2022 après la crise sanitaire et plusieurs relances auprès de l'entreprise choisie, la pose des gouttières a été réalisée en septembre dernier, ce qui permet aujourd'hui de récupérer les eaux pluviales du toit pour se déverser dans le puisard.

En octobre : agrandissement de l'allée et réalisation du parvis afin de permettre aux convois funéraires d'accéder plus facilement à l'Église. L'allée est réalisée en concassé calcaire, le parvis en pavés anciens et carreaux de grès. Le sol a été nivelé, la terre étalée et prête à être engazonnée au printemps prochain.

### Dépenses de travaux réalisés et prises en charge par la mairie et la Fondation du Patrimoine

Gouttières et descentes : 8 291,00 €

Aménagement du parvis et allée : 12 730,06 €

Allée de jonction parvis/place : 325,17 Piochage soubassement : 1 800,00 €

Dons versés à la Fondation du Patrimoine 35 000 €

(+ abondement de la Fondation : 2 600 €)

#### 2e tranche de travaux prévus :

Révision des vitraux : 8 813 €

Fourniture et pose de protections grillagées : 11 760 €

## Travaux

# → Retour sur le conseil municipal du 23 fé

### > Projet agrivoltaïsme

La société Ventelys Energies Partagées est spécialisée dans la conception et le développement de parcs éoliens et photovoltaïques. Elle a réalisé un diagnostic technique sur la commune de Villeneuve-sur-Yonne et a identifié plusieurs secteurs qui présentent un potentiel de développement photovoltaïque.

#### L'agrivoltaïsme, de quoi parlons-nous?

Une installation photovoltaïque est dite "agrivoltaïque" lorsqu'elle permet de développer une source d'énergie tout en maintenant la possibilité d'une activité agricole en lui apportant directement l'un des services suivants :

- > adaptation au changement climatique
- > accès à une protection contre les aléas météorologiques
- > amélioration du bien-être animal
- > agronomie pour les besoins des cultures

L'installation agrivoltaïque ne doit ni dégrader la production agricole, ni diminuer les revenus issus de celle-ci.

Plusieurs secteurs ont été fléchés, les agriculteurs seront concertés ce qui permettra d'affiner les zones, suivant l'acceptation de ceux-ci sur ce genre de projet.







Pour un parc solaire de 50 MW, soit une surface équivalente de 150 ha de terres cultivables, les retombées économiques pour notre ville pourraient être de 80 000 € annuels (48 000 € de taxe foncière et 32 000 € d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau).

Avec ce projet Villeneuve-sur-Yonne produirait un peu plus de l'équivalent de sa consommation.

# vrier 2023 dédié aux énergies renouvelables

#### > Projet panneaux photovoltaïques flottants

Le procédé du solaire flottant ou du photovoltaïque flottant consiste en la mise en place de panneaux photovoltaïques sur un plan d'eau, le plus souvent artificiel. Il permet notamment d'accroître les surfaces disponibles pour l'installation de telles centrales, mais aussi de rentabiliser des espaces peu intéressants pour la biodiversité, comme d'anciennes gravières.

Le premier avantage de ce type d'installation est le coût : le solaire flottant est légèrement moins coûteux à installer que le solaire terrestre, notamment du fait de l'absence de foncier. La rentabilité est donc plus importante. Le second avantage est technique : la proximité du plan d'eau permet un refroidissement plus rapide des panneaux, dont le rendement est ainsi augmenté et les pannes moins fréquentes. Par contre, les panneaux ne peuvent pas être aussi inclinés que ceux posés à

terre, à cause de la prise au vent qu'ils risqueraient d'offrir ; le solaire flottant est donc plus efficace sous les basses latitudes. Le troisième avantage est l'absence d'ombre portée et l'accroissement de l'ensoleillement par la réverbération qu'offre le plan d'eau.

La société Edf Renouvelables a fléché un potentiel sur notre commune, sur les étangs de la base des Sainfoins.

Un premier rendez-vous a été programmé avec les 2 associations qui utilisent les plans d'eau (la pêche et la voile), après cette réunion de travail, il a été convenu que seul l'étang 3 pouvait être utilisé afin de ne pas pénaliser les associations présentes.

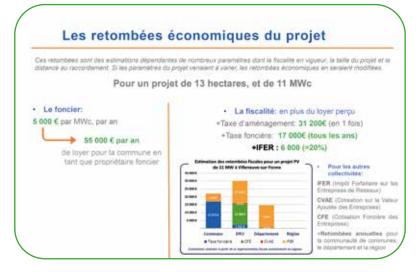
Ainsi, le projet présenté en Conseil municipal allait dans ce sens, tout en amenant des mesures de compensations.





Le conseil a donné son accord pour lancer les études de faisabilité et les études d'impact environnementales.

Une enquête publique aura lieu en second temps afin que les Villeneuviens et utilisateurs puissent se prononcer sur le projet. Cette enquête publique sera adossée au projet présenté au Préfet, qui aura l'ensemble des éléments pour trancher sur la faisabilité technique et sociale.



# Travaux

### → Travaux réalisés par des entreprises

#### > Centre de loisirs



**Réfection de l'étanchéité et de l'isolation du toit terrasse.** Les travaux ont été réalisés au mois de janvier 2023. Coût des travaux : 19 483,20 € TTC

### > École Jules Verne

Remplacement de la porte d'entrée et de la salle de confinement. Les travaux ont été réalisés au mois de février 2023.

Coût des travaux : 13 500 € TTC





### > Toiture du marché couvert



Remplacement de la bâche défectueuse Coût des travaux : 38 256 € TTC

### → Travaux en régie

#### > Place Simone Veil



**Réfection du trottoir et d'une partie du parking** Les travaux seront terminés courant du mois mars.

### > Bancs publics

#### Remise en état des bancs publics.

Les travaux dureront plusieurs mois, des aménagements au sol seront également mis en place sous certains bancs (dalle béton).





#### > Autres travaux

Travaux de remise en état de la cuisine de la salle polyvalente : peinture et faïence (en cours de réalisation).

Elagage des arbres sur le quai Roland Bonnion Entretien triannuel de l'alignement des platanes en tête de chat.



Guy ALLUIN
Maire Adjoint aux travaux, l'urbanisme et la sécurité
Sébastien COCHARD
Conseiller municipal délégué aux travaux et aux bâtiments

# Jeunesse

### → Conseil Municipal des Jeunes au travail



Le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place le 7 janvier par Madame la Maire, les élus référents et les responsables du Service jeunesse.

À cette occasion il a procédé à l'élection de son maire et de deux adjoints.

#### Lola BERTON a été élue maire ; Léana CORNAIRE et Nathan HERMEY, adjoints.

Le Conseil a ensuite décidé de mettre en place trois commissions :

#### Sport, Loisirs et Animation :

Nathan, Odélie, Alice, Kyllian, Juline et Ethan

Élus adultes référents : Isabelle AUTRET et Carole LETIN



#### Commémorations, Solidarités :

Lola, Axel, Tiago, Yoni et Hanaa

Élus adultes référents : Jean KASPAR et Franck BRIET

#### Travaux, Environnement:

Léana, Lisie, Mathias, Samy et Inès

Élus adultes référents :

Francine SIMON et Sébastien COCHARD

Ces commissions se sont déjà réunies pour commencer à élaborer, chacune en leur domaine, les propositions qu'elles soumettront à leur conseil pour décisions.

Cette démarche doit permettre aux jeunes conseillers de réaliser des objectifs qui répondent à l'attente de leurs camarades, d'élaborer des projets et de faire l'apprentissage de la gestion en gérant les moyens que la commune mettra à leur disposition pour permettre la concrétisation de ces projets.

Il est encourageant de voir le dynamisme et l'enthousiasme dont font preuve ces jeunes dans l'exercice de leur mandat. Nous reviendrons sur l'évolution de leurs projets dans nos prochaines éditions.

Les élus référents : Francine SIMON - Sébastien COCHARD - Isabelle AUTRET - Carole LETIN - Franck BRIET - Jean KASPAR

### → Fermeture de classe évitée

Grâce aux interventions de Madame la Maire, de la directrice de l'école et des parents d'élèves la fermeture d'une classe à l'école primaire Joubert a été évitée.



L'inspection d'académie avait envisagé la termeture d'une classe à l'école Joubert. Dès que nous en avions été informés par la directrice, Madame la Maire est intervenue pour plaider le maintien de cette classe.

Le 25 janvier une délégation composée de la directrice Mme Lemaître, d'une représentante des parents d'élèves, Mme El Asri et de Jean Kaspar, 1<sup>er</sup> adjoint, s'est rendue à Auxerre pour rencontrer M. AUBER, directeur académique, et plaider le maintien de cette classe.

Cette entrevue s'est déroulée dans un climat constructif. Au cours de cet entretien, nous avons indiqué que la fermeture conduirait à un effectif de 24,6 élèves par classe et que par ailleurs la rénovation des logements (au 8 mai) et les futures constructions en perspective à Villeneuve-sur-Yonne pourraient augmenter le nombre d'élèves, d'ici la rentrée, et que donc la fermeture ne se justifiait pas.

Pour nous, la décision de fermer une classe ne peut pas se prendre à la seule prise en compte des effectifs mais doit aussi considérer d'autres facteurs comme les perspectives d'évolution démographique de la commune, le développement du parc immobilier et le contexte social.

Mme El Asri, représentant les parents d'élèves est intervenue pour souligner : "L'école Joubert est une école qui a toujours pris soin de nos enfants. On y enseigne avec envie et bienveillance. Les enseignants sont très agréables et prennent le temps d'expliquer à nos enfants. Ils sont à peine plus d'une vingtaine par classe, c'est vrai mais cela permet un meilleur enseignement pour nos enfants. Si nous fermions cette classe avec toutes les arrivées prévues en 2023 nos enfants seraient trop nombreux pour étudier correctement. Les différentes catégories socio-professionnelles des parents d'élèves sont diverses et variées et malheureusement bon nombre d'entre eux ne peuvent aider leurs enfants pour le suivi de leur travail scolaire. C'est pourquoi les classes actuelles sont extrêmement bénéfiques pour nos élèves et nos enseignants, qui peuvent se permettre de passer plus de temps avec certains élèves en difficulté. Aujourd'hui c'est mon cœur de maman qui vous parle avec sincérité et qui vous demande de laisser une chance à l'école Joubert en ne fermant pas cette classe ouverte".

Le directeur d'académie a été sensible à nos arguments. Nous sommes heureux pour les enfants, les parents et les enseignants que cette fermeture de classe ait pu être évitée. Cela démontre que la coopération entre toutes les parties prenantes permet d'obtenir des résultats favorables à l'avenir de nos enfants et à l'enseignement.

### → La caisse des écoles

Cette année, la caisse des écoles prend un nouvel élan. Elle a gagné de nouveaux membres parmi les parents d'élèves des 4 écoles publiques et nous nous en réjouissons.

#### 2 réunions ont eu lieu et de nouveaux projets et idées voient le jour. Ce dynamisme est très encourageant.

La caisse des écoles a déjà effectué deux ventes de chocolats : une pour Noël et une qui vient de se clôturer pour Pâques. Elle était également présente le samedi 4 mars lors du Carnaval de la ville : stands de maquillage, ballons, chamboule-tout, coloriages.

En juin, elle organise sa tombola par l'intermédiaire des enfants des écoles. Ces ventes et l'adhésion à la caisse des écoles (carte de membre VIP) permettent de financer la classe de neige des CM, le spectacle de théâtre pour Noël et les diverses sorties scolaires.



> Grande tombola : début juin

> Kermesse des 4 écoles publiques : samedi 24 juin dans le parc de la mairie

# Jeunesse

### → La vie des écoles



### > Il était une fois... l'école Joubert

suite, surprise!

Cette année toute l'école participe à un projet sur le thème des contes traditionnels :

lecture de différentes versions du conte et découverte de contes détournés. Ces lectures sont source de productions variées dans chacune des classes et une journée est dédiée à leur restitution devant tous les élèves de l'école : lecture de

textes écrits par les enfants, devinettes, jeux de rôles, théâtre, compositions artistiques...

**Au programme :** Le petit chaperon rouge, Les 3 petits cochons, Le petit Poucet, La princesse au petit pois... et pour la

Ce projet enrichissant la culture commune de tous nos élèves est facilité par le partenariat avec la bibliothèque (choix et prêts de livres).

Les enseignants de l'école Joubert

# > Visite de l'exposition Un demi-mètre carré de liberté

Des élèves de Cm1 et Cm2 de l'école Joubert sont venus le 21 février dernier au Musée-Galerie Carnot pour découvrir l'exposition *Un demi-mètre carré de liberté*.

Ils ont pu, à cette occasion, bénéficier d'une visite commentée de plusieurs œuvres d'art créées par des personnes détenues en milieu carcéral.

Vous pourrez admirer le rendu du travail réalisé à l'occasion de cette visite lors de la prochaine Nuit des Musées le vendredi 12 mai à 17h30 au Musée-Gale-Carnot.



rie

#### > L'école maternelle La Tour au cinéma

Dans le cadre "école et cinéma", les 70 élèves de la maternelle de la Tour se sont rendus le jeudi 23 février dernier au théâtre de Villeneuve-sur-Yonne, pour la 2e projection : trois courts métrages, projection intitulée "Quel cirque!"

Un programme de trois courts métrages consacré à l'univers du cirque, trois regards poétiques, tendres et drôles, réalisés par de grands auteurs du cinéma d'animation tchèque : Le Petit parapluie, Deux coeurs en piste et Monsieur Prokouk acrobate.



14

# Animations à venir

### → Pâques attaque!



### Lundi 10 avril se déroulera "Pâques Attaque".

À cette occasion, les enfants pourront participer à une chasse aux œufs.

Tous les enfants se verront ensuite distribuer des chocolats.

Rendez-vous le lundi 10 avril prochain à 11h au centre de loisirs, boulevard Victor Hugo.

### → Atelier découverte du Zéro Déchet



Découvrez 8 gestes pour réduire vos déchets, économiser et vivre mieux.

Samedi 22 avril de 15h à 17h à la bibliothèque Jorge Semprun

### → Brocante professionnelle



La Municipalité de Villeneuve-sur-Yonne propose de chiner et de dénicher les bonnes affaires avec la brocante professionnelle, présente tous les 4e dimanches de chaque mois de 7h à 17h sur le boulevard Marceau.

Prochaines dates: 23 avril, 28 mai, 25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre, 22 octobre et 26 novembre 2023.

De nombreux exposants vous at-

tendent sur le boulevard Marceau et son parking.

Une buvette - restauration sera présente sur place.

### → Journée de l'Europe



Au mois de mai, Villeneuve-sur-Yonne met l'Europe à l'honneur au théâtre!

> Un apéritif à l'heure de l'Europe sera proposé pour déguster des douceurs venues d'ailleurs.

> Il sera suivi d'une conférence sur la même thématique.

La date et l'heure vous seront communiquées ultérieurement.

### → La Nuit du Jeu



Sens Ludique vous invite à venir découvrir ou redécouvrir une centaine de jeux de société lors de la nuit du jeu à Villeneuve-sur-Yonne le samedi 13 mai prochain dès 15h à la salle polyvalente.

Buvette et snack sur place. Informations: 06 60 17 11 40 sur contact@sensludique.com

Tarifs : 3 € par personne par séance Gratuit pour les - 8 ans, les adhérents

Sens Ludique et les habitants de Villeneuve-sur-Yonne.

### → Journée du Zéro déchet



La 2º édition de "la Journée du Zéro déchet" se déroulera à Villeneuvesur-Yonne le samedi 10 juin de 10h à 18h, place Simone Veil.

Cette manifestation organisée par le service déchets de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais en partenariat avec la commune de Villeneuve-sur-Yonne souhaite pré-

senter aux visiteurs petits et grands différents gestes favorisant la réduction des déchets.

Des professionnels, des associations, des artisans, des artistes, des ateliers de fabrication, des temps d'échanges avec des familles zéro déchet, des jeux, des expositions, seront organisés afin de présenter un ensemble d'actions favorisants la réduction des déchets au quotidien.

En amont de cette manifestation, les enfants des écoles présenteront une exposition artistique dans les jardins de la commune.

Pour toute information, contactez le service déchets de la CAGS.

### → Fête de la Musique



### Villeneuve-sur-Yonne fête la musique le mercredi 21 juin

Au stade Gustave Petitpied dès 20h, les Pantacruels et Quentin Mollens proposeront 2 ambiances différentes, plutôt rock ou plutôt électro : faites votre choix !

Le Conservatoire du Grand Sénonais propose un concert à 18h dans le parc de la mairie.

Les élèves présenteront, à cette occasion, leur projet musical.

### → Noël au CCAS



#### > Colis de Noël

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le CCAS a distribué **du lundi 5 au vendredi 9 décembre 2022 à la salle polyvalente, 670 colis aux personnes âgées** au minimum de 70 ans. Un grand merci aux bénévoles et aux élus pour l'aide à la distribution de ces colis. L'opération sera renouvelée cette année.

Pour rappel, les colis sont attribués pour les personnes inscrites sur la liste électorale âgées de 70 ans au 31 décembre 2023, un courrier leur sera envoyé début du second semestre 2023 pour l'inscription.

Pour les personnes non inscrites sur la liste électorale, il suffit de fournir un justificatif de domicile et la photocopie de votre carte d'identité à déposer en juin 2023 à l'accueil de la mairie (à l'attention du CCAS).



#### > Noël des enfants

Le CCAS a organisé son 1<sup>er</sup> Noël, le 22 décembre à la salle Lemoce Fraix. Cet après-midi a réuni environ 30 enfants, le Père Noël a distribué les cadeaux, un goûter a été offert aux enfants dans la joie et la bonne humeur. L'opération sera renouvelée en 2023.

Le CCAS tient à remercier, particulièrement le Lions club pour le don (chèque) d'un montant de 500 €, les magasins Intermarché, Leclerc pour leurs

dons de jouets et le magasin Casino qui a offert le goûter pour les enfants.

Ils nous ont permis de rendre les enfants heureux.



### > Noël dans les EHPAD

Le CCAS a souhaité offrir aux 182 résidents des 3 EHPAD villeneuviens un mug rempli de chocolats

Le 20 decembre dernier, Madame la Maire et Madame Françoise Peltier, conseillère municipale, les ont distribués aux résidents, émus de cette attention.

### → Fête des grands-mères

Des roses pour la Fête des grands-mères!

Dimanche 4 mars, les résidentes des EHPAD ont toutes reçu leur rose remise par la Maire Nadège Naze, accompagnée de Fabrice Loiseau, adjoint au maire.





### → La banque alimentaire



#### > Alain Parcineau

Bénévole depuis 10 ans au CCAS, Alain a décidé d'arrêter le bénévolat au sein du CCAS, Alain était très investi, d'humeur joyeuse, toujours présent dans toutes les distributions et collectes.

Dès mon arrivée, j'ai pu constater son investissement sans faille pour nos familles dans le besoin.

Le CCAS tient également à remercier tous les bénévoles pour leur dévouement et leur temps consacré. Sans eux, la distribution alimentaire ne pourrait se faire. Un grand merci à toi, Alain.

#### > Collecte alimentaire

#### Samedi 10 juin de 8h30 à 19h30 et dimanche 11 juin prochain de 8h30 à 12h30

Le CCAS organisera, pour la 3º fois, au magasin Casino sa collecte alimentaire.

Nous espérons vous voir nombreux afin de venir en aide aux familles les plus défavorisées de notre commune.



### → Dons au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme reconnu d'utilité publique. Les dons consentis par des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôts dans le cadre des dons effectués aux autres œuvres (ligne UF de la déclaration des revenus). Cette réduction est d'un montant de 66 % des sommes versées, retenues dans la limite de 20 % du revenu imposable des donateurs.

#### Soit par exemple:

> Pour un don de 10 € : réduction de 6,60 €
> Pour un don de 50 € : réduction de 33 €

> Pour un don de 100 € : réduction de 66 €



Chaque don fait l'objet d'un reçu réglementaire à joindre à sa déclaration d'impôts. S'agissant d'une réduction d'impôts, cela ne concerne que les donateurs imposables.

Le CCAS de la commune de Villeneuve-sur-Yonne agit au quotidien pour les publics fragiles ou en difficulté.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics défavorisés ou vulnérables : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aide aux familles en difficulté.

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Fabrice LOISEAU Adjoint au Maire pour les affaires sociales et la santé

# Culture

# Bibliothèque Jorge Semprún

### > Partir en bibliothèque

Le lundi 6 mars, la bibliothèque a reçu la troupe La Maraude, 3 chanteurs, venus questionner et amuser les enfants de la classe de M. Eguay, de l'école Paul Bert. Ce trio aime découvrir et écouter les gens en recueillant la parole des plus jeunes aux plus anciens que l'on peut entendre dans les enregistrements glanés en chemin et insérés dans leurs spectacles et aussi dans le public, puisque ce-

lui-ci, quel que soit son âge, est invité à donner de la voix. Le Trio La Maraude revisite la tradition orale francophone dans un style résolument moderne.

La classe a été invitée à venir à la bibliothèque pour un atelier autour de la voix et du nouveau programme Mon cœur dans un papier du trio. Rondes, échauffement vocal et corporel, exercices chantés étaient au programme de cet après-midi. Le temps d'apprentissage fut suivi d'un goûter et d'un temps de représentation où les enfants furent mis à contribution depuis leur place de spectateurs pour chanter. Les parents/familles, publics et élus ont été invités à venir écouter les enfants pour ce moment de spectacle.

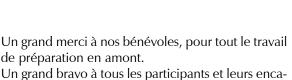




### > L'expo Idéale selon Hervé Tullet

Durant tout le mois de janvier la bibliothèque a accueilli plus de 260 enfants, de 3 à 15 ans, de trois écoles (Joubert, La Tour et Saint-Louis), du centre de loisirs de Villeneuve-sur-Yonne, de l'IME de Guerchy et de la Maison Blanche des Cadets de Chaumot, ainsi que quelques enfants volontaires.

Ils ont été accueillis dans le but de construire ensemble une Expo Idéale, à la manière d'Hervé Tullet, célèbre auteur illustrateur jeunesse. Hervé Tullet propose à chaque structure ou personne de construire sa propre exposition de lui, sans lui, en utilisant ses techniques et de rendre cette exposition visible dans le monde via son site internet et son compte Instagram. Vous pouvez retrouver la bibliothèque sur Instagram ici: https://www.instagram.com/bibliothequevilleneuvesuryonne/ Jusqu'au samedi 22 avril prochain, vous pouvez venir voir les œuvres des enfants, exposées dans toute la bibliothèque.





18





### > Les Chantiers du Théâtre

#### Les Chantiers des Mômes vous proposent :

Conférence burlesque et explosive sur les contes de fées!

#### On vous raconte des histoires

Mardi 4 avril à 14h30 et 20h & mercredi 5 avril à 10h

Tout public, à partir de 8 ans - Durée : 1 h Compagnie du Détour

Mme Train est la plus grande spécialiste en France des contes de fées. Elle en connaît 998 sur le bout des doigts. Assistée de la dévouée, mais un brin maladroite, Melle Carton, elle propose une conférence sur les contes aussi instructive qu'interactive. Pourtant, l'imprévu



va mettre à mal le déroulé de sa présentation et donner à entendre des versions inédites du Vilain petit Canard, d'Hansel et Gretel et de Blanche-Neige.

Art plastique, poésie et marionnettes

#### OH! LA LA

6 et 7 avril à 10h et 14h30

Tout public, à partir de 4 ans - Durée : 30 minutes Collectif Ma-Théâ



Le décor esquisse la chambre de l'enfant ou peut-être son imaginaire ? Dans cet espace vide, le personnage navigue grâce aux poèmes en même temps qu'il monte le décor de son exposition idéale sous les yeux du spectateur. Il construit, joue, chante et réfléchit. Il entraîne avec lui le spectateur comme un camarade de jeu.

Un spectacle de poésie et d'images, tendre et pétillant, ironique et profond, joyeux et sensible, où l'on "compte" sur ses doigts à sa propre manière et sur ses proches plus fort que jamais, dans ce monde tellement agité.

#### Spectacle tout public:

Magie - théâtre

#### Les clairvoyantes

Jeudi 11 mai à 20h

Tout public, à partir de 15 ans - Durée : 1 h

#### Compagnie Yvonne III

« Je voulais savoir ce que les voyantes voyaient. Je voulais savoir si ce que les voyantes voyaient c'était différent de ce que les autres personnes voient ». Partons collectivement en quête des capacités étranges de celles et ceux qui voient dans l'avenir ou le passé. Que voient-ils ? Perçoivent-ils d'une autre manière le temps et l'espace ? Agissent-ils dessus ? Entre théâtre, magie et mentalisme, Les Clairvoyantes est un spectacle magique immersif et participatif sur d'autres façons de percevoir le réel...



Tarifs des spectacles : 12 € et 7 €
Tarifs scolaires : 10 € et 5 €
Infos et réservations : 06 52 38 57 66
www.leschantiersdutheatre.fr
reservations@leschantiersdutheatre.fr

# > Spectacle le Golem

#### Le 29 avril 2023 à l'espace Pincemin à 20h.

Le Golem met en avant l'importance des interactions avec son public au fil de ses spectacles. Ainsi chaque spectacle sera unique ! Trombones, clarinette, percussions et piano sont le noyau qui est modifié et enrichi, selon les projets et les envies, avec un répertoire musical lié à la culture francophone.

A propos du spectacle :

Les Variations Internotes d'après Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry © Editions Gallimard, 1945.

Le Golem partage ici sa lecture du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, augmentée des musiques de Thibaud RANCE et de Romain DIDIER.

Cette version de l'œuvre historique ne sera pas académique. Elle n'est pas guidée par les personnages habituels racontés et dessinés par Antoine de Saint-Exupéry. Le Golem joue la victoire du Petit Prince, sa pureté et son espoir, sur la vision dystopique du monde des grandes personnes.

Livret : LeGolem d'après Le Petit Prince d'Antoine

de Saint-Exupéry

Musique : Thibaud RANCE et Romain DIDIER Auteur des chansons : Xavier LACOUTURE

Production: LeGolem

Idée originale : Tristan Mauguin Conte musical par LeGolem :

- > Camille FAUVET, clarinette,
- > Laurie GERARD, voix,
- > Tristan MAUGUIN, trombones,
- > Sophie POILPREZ, piano,
- > Thibaud RANCE, percussions.



# Culture

### Musée-Galerie Carnot

### > La vie d'un musée lorsqu'il est fermé

Pour le plus grand déplaisir de certains, le Musée-Galerie Carnot a été fermé durant deux mois cet hiver. Que s'y est-il passé ?

#### Rénovation de la salle de Garnison



- > Rénovation de la salle de garnison attenante à la porte fortifiée de Joigny qui présente les voûtes des archères, afin de pouvoir proposer des expositions temporaires encore plus variées tout au long de cette année 2023...
- > Remise à neuf des panneaux d'accrochage, décapage du sol et traitement à l'huile de lin...

Un grand merci aux services techniques!

#### Animation médiévale

Une animation médiévale ponctuelle s'y est tenue lors des dernières vacances d'hiver pour le service jeunesse de la commune.

Nous vous espérons nombreux dans cet espace pour apprécier les expositions d'Éric Smolinski du 31 mars au 3 mai 2023, une exposition patrimoniale et historique sur la seconde guerre mondiale grâce aux collections d'Étienne Gaillard et au Fonds Bohler à partir du 6 mai, et enfin cet été les créations d'Estelle Ventura et Catherine Derrier à partir du 28 juin.



#### Exposition Un demi-mètre carré de liberté



L'exposition qui ouvrait notre saison culturelle au Musée-Galerie Carnot *Un demi-mètre carré de liberté* a été un réel succès avec plus de 350 visiteurs tout comme l'après-midi d'animation avec l'émouvante lecture à 4 voix de témoignages écrits par des personnes incarcérées, célèbres ou anonymes et la visite guidée par le président d'Art et prison France Bruno Lavolé.

L'atelier proposé aux plus jeunes Villeneuviens au cours de cette exposition sera mis à l'honneur lors de la veille de la prochaine Nuit des Musées le vendredi 12 mai 2023.





#### Inventaire des collections

#### Un grand toilettage de l'inventaire de nos collections!

Prises de photo des œuvres, documentation et dépoussiérage, ce qui a conduit à réaccrocher une grande partie de musée pour vous offrir encore plus de visions de Villeneuve et présenter une visite plus fluide de nos collections.



Alois graph

#### **Expositions à venir**

Enfin, dernière nouveauté des activités culturelles du Musée-Galerie Carnot, vous pouvez consulter et télécharger le guide 2023 de la saison culturelle sur le site internet de la mairie. Il sera actualisé au fur et à mesure.

# > Exposition Claude Cornu Un univers de textile jusqu'au 8 avril



"Depuis longtemps je célèbre le corps féminin ; Après avoir pris conscience que le vêtement pouvait être et avec quelle force, représentatif du corps, de l'être même, je l'ai intégré dans mon travail.

Il est devenu matériau de construction pour des réalisations en volume.

Il est devenu modèle pour des évocations peintes de femmes imaginaires.

J'ai le souvenir du travail patient de ma mère depuis le patron à plat qui s'incarnait enfin dans la mise en forme sur le manne-

quin. C'est ainsi que le vêtement m'est devenu familier. C'est à la mort de mon père que j'ai réellement pris conscience que le vêtement pouvait être et avec quelle force, représentatif de l'être.

Modèle pour des peintures ou en assemblage lorsqu'il devient sculpture installation, le vêtement est comme mémoire du corps qui l'a habité, sorte de portraits en creux.

À moi de leur donner une présence suffisante pour qu'elle soit tangible bien qu'invisible.

Dans mes peintures, je me sers de leur puissance évocatrice d'époques, de temps parfois révolus pour faire surgir une impression fugace ou persistante de ces figures du passé qui auraient habité ces "vestures" et autres "costumes".

Mes sculptures se construisent en ajoutant les uns aux autres des vêtements pour rejoindre mon intention première et toujours l'évocation d'un personnage. La recherche de ces pièces peut être très longue; couleur, matière et coupe, influencent mon choix chez les fripiers, boutiques de seconde main ou caritatives. Ce ne sont jamais de quelconques vêtements. Je les choisis pour leurs caractères, leurs élégances... Je les choisis pour leurs passés ou celui que je leur imagine, et que je rendrai perceptible".

### > Exposition Éric Smolinski Travaux jusqu'au 3 mai

Éric Smolinski pratique la sculpture.

Par ses agencements, les matériaux simples glanés dans son quotidien, se parent d'une grâce aérienne, de musicalité, et laissent transparaître leurs singularités.

Noyaux, bois, cure-dents, agrafes, silex,

Perceuse, cutter, pince, marteau,

Papier de verre, colle,

Poncer, percer, gratter, assembler, frapper, serrer, tordre, coller.

Le matériau, objet de peu, cherché, ramassé, collecté, amassé, innombrable, crée l'envie, une tyrannique nécessité.

Le geste, simple, désespérément simple, trivial, archaïque, dépourvu de toute noblesse et de savoir-faire. Répété, infiniment répété. Jusqu'à l'extrême lassitude qui marque la fin de l'intention.

Apparaît donc le volume, troué, criblé, hérissé, entravé, enserré. De ces réseaux divers, comme autant d'obstacles à la lumière, s'imposent des formes dont on espère qu'elles révèlent ou interrogent.

#### **Béatrix ZEPPA**

Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles

Françoise PELTIER

Conseillère municipale chargée des Affaires Culturelles

# Instants choisis

### Carnaval 2023

#### La fièvre du Carnaval est montée !

Samedi 4 mars dernier, Villeneuve-sur-Yonne était à l'heure du carnaval : une réussite pour cette journée qui s'est déroulée sous un beau soleil.

Les enfants avaient tous revêtu leur plus magnifique costume : pirates, princesses, pompiers, infirmières tous les héros du quotidien et imaginaires étaient représentés, mais le jury a dû trancher:

Charlotte, en habit des années 1900 et Clément, l'agriculteur ont été élus reine et roi du Carnaval!

Aubin, le cosmonaute, a été récompensé par le prix spécial du jury.

Un grand merci et un grand bravo à tous les participants.

La Caisse des écoles, présente cette année sur des stands, avait concocté de joyeuses animations (chamboule tout, sculpture de ballons, coloriages et maquillage), les enfants s'en sont donné à cœur joie.

L'association Gavy Jiny a régalé les papilles des petits... et des plus grands.

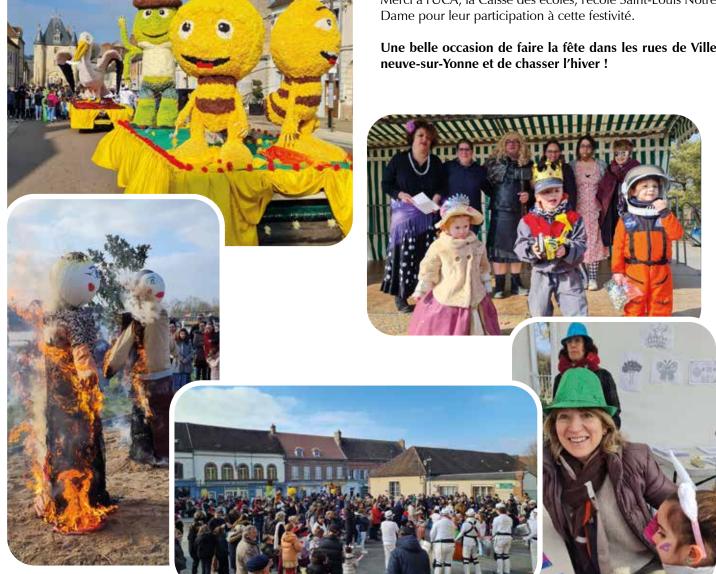
#### Lancement du défilé

La troupe de samba a emmené en rythme le défilé à travers les rues du centre-ville. Les chars à l'effigie des animaux des dessins animés : Ratatouille, Chat Potté, Maya l'abeille... étaient de la partie.

Le traditionnel brûlage de M. et Mme Carnaval a clôturé cette festivité.

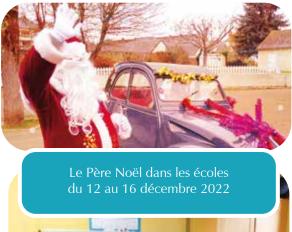
Merci à l'UCA, la Caisse des écoles, l'école Saint-Louis Notre-

Une belle occasion de faire la fête dans les rues de Ville-



# Instants choisis









## **Associations**

### Club de Voile

Mis en service depuis 1960, le club a su évoluer avec son temps. Le fonctionnement de l'école de sport a permis de conserver le Label "Club Sport Loisir" & le Label "Équipe de sport 2022".

Le club propose aujourd'hui de multiples activités, comme le dériveur bien sûr, mais aussi la découverte "VRC" (Voile Radio Commandée) ou la location de paddles simples et de paddles géants ou la location de canoës pour les jours sans vent.

Avec sa voie navigable de plus de 5,5 km sur l'Yonne, sa flotte composée de Pixy (ancien Optimiste) pour les très jeunes, de Taz, de Laser pour l'initiation ou la compétition, de "420", de "470", de "Ponant" pour les plus grands et en double, vous pourrez vous initier ou vous perfectionner avec l'équipe présente pour vous encadrer en toute sécurité.

Ouvert à tous de 8 ans à 70 ans.

Nous comptons dans nos membres réguliers, des personnes qui ont permis au club de se classer 3<sup>e</sup> club de Bourgogne. Vingt-cinq coureurs ont participé à des courses départementales, régionales, nationales et internationales. Les meilleurs se sont classés 3<sup>e</sup> à l'Open de France, 3<sup>e</sup> au Championnat du Luxembourg, André Touyrac et son équipier Stéphane Ragot sont champions de ligue Bourgogne/Franche-Comté.

Le club, situé pratiquement au centre-ville à côté de la plage, très facile d'accès, a ouvert ses portes le 24 mars jusqu'au 2 décembre. Un bon moyen de passer seul, en groupe ou en famille d'excellents moments conviviaux sur l'eau. Dates et heures d'ouvertures sur notre site : www.cvv-y.com



Renseignements auprès de : Christian Crombez, Président du CVV-Y 06 11 01 80 42 - crombezchristian@aol.com

### Repair Café du Sénonais

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. On y apporte des objets en mauvais état que l'on a chez soi afin de se mettre à l'ouvrage avec des réparateurs ; on peut amener un vélo, un grille-pain, un vêtement troué, etc... Les types de réparations peuvent varier selon les bénévoles disponibles et présents sur place. Il y a toujours quelque chose à apprendre.

Le Repair Café du Sénonais a choisi d'être itinérant. Le premier dimanche de chaque mois, nous organisons un atelier participatif dans une commune différente. En général, nous sommes accueillis dans une salle polyvalente de 14h à 17h30. Cela peut être aussi dans : une cour d'école, un café associatif, une salle privée.

Le public passe d'abord par un accueil où il remplit une petite fiche précisant la nature de l'objet. Puis, il est dirigé vers un expert bénévole. Avec celui-ci, il répare ou découvre qu'il faut changer une pièce ou malheureusement que l'objet n'est pas réparable. Un café est offert à tous.

Le Repair Café contribue activement à une société durable où chacun a sa place, où le savoir-faire en matière de réparation est valorisé. Cette action favorise la réduction des déchets et du gaspillage.

Et, bien sûr, si vous vous sentez une âme d'expert bénévole bricoleur, venez nous rejoindre! Ambiance conviviale assurée!

Le 5 février dernier à la salle polyvalente 53 objets ont été présentés et 70% ont été réparés : ce qui représente environ 194 kg qui ont ainsi évité la déchèterie.



Pour trouver les dates et lieux : fb : Repair café du Sénonais repaircafé du senonais@protonmail.com

# **Associations**

### Canoë-kayak

L'Yonne est un terrain de jeux où la glisse se pratique toute l'année en canoë ou en kayak à son rythme.

Suivant ses aspirations, tout le monde peut y trouver son plaisir. Au local, une flotte de bateaux variée permet de pratiquer aussi bien de façon bucolique, près de la nature, seul ou en famille, de voir les nuages glisser sur un miroir d'eau la faune vivre son aventure dans une nature revitalisante sans cesse renouvelée au fil des saisons. Même par temps froid, il fait toujours doux sur l'eau. Ou pour les plus sportifs dans le sillage des anciens qui les ont conduits sur les podiums des championnats de France, d'Europe et même du Monde ou tout simplement se mesurer entre eux dans des bateaux racés (avec un peu de pratique tout de même).

Une équipe expérimentée pourra vous guider, vous conseiller dans vos débuts ou pour la compétition.

Les samedis après-midi avec un simple short et des chaussures (sauf l'hiver bien sûr) le reste est fourni par l'association Le coût de la licence est raisonnable.





Renseignements quai du Port au Bois les samedis à 14h30

### 6th Cavalry Country Group

Créé en août 2004, en l'honneur du sixième régiment américain de cavalerie, libérateur de la ville de Sens le 21 août 1944, le 6th Cavalry Country Group a pour but la pratique, l'enseignement de la Line Dance, de la Country Western Line Dance et de la Dance Country.

La danse country associe la convivialité, le partage, l'entraide, le respect et le plaisir de danser ensemble.

Gymnastique de l'esprit et du corps, la danse country permet de rester en forme et de faire des rencontres.

La danse country se pratique en famille ou entre ami(e)s et sans aucune limite d'âge.

Les cours sont dispensés les mercredis, à la salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne:

- De 18h à 19h pour les débutants,
- De 19h à 20h pour les novices (débutants confirmés).

Renseignements auprès de : Sylvie: 06 11 44 17 26 Madeleine: 06 11 52 95 69

# Démocratie participative

### Pour faire vivre nos quartiers et Hameaux 2 projets

# → Organiser une fête des voisins et une action citoyenne pour la préservation de notre environnement

Lors de la réunion des délégués des quartiers et hameaux, le 10 février, Madame la Maire a rappelé que la mise en place des délégués des quartiers et des hameaux avait pour objet d'enrichir la démocratie communale, de contribuer à améliorer le cadre de vie et de renforcer le lien social. Elle a également insisté sur le fait que nous devions renforcer notre action pour lutter contre l'incivilité qui pollue notre vie collective.

Pour réaliser cette ambition, les délégués présents ont décidé de concrétiser deux idées.

La 1ère consiste à prévoir, là où cela est possible, une fête des voisins (fin mai début juin). Cette fête serait l'occasion de mieux se connaître, de créer un moment de convivialité et de partage. La commune peut mettre, à la disposition des organisateurs de la fête des voisins le matériel logistique (tables, chaises, barnum) pour le reste il est proposé de faire appel à l'esprit d'initiative et d'entraide des voisins. Une telle initiative permettrait de créer des liens et dans certains cas à certaines personnes isolées de se sentir moins seules.

La 2<sup>e</sup> concerne l'organisation d'une initiative citoyenne pour la protection de la nature et de l'environnement en s'associant

par exemple à l'action de l'association « l'Envolée d'OTHE » qui réalise chaque année une initiative de ce type ou de participer à l'initiative "Nettoyons la Nature" initiée par le supermarché Leclerc fin septembre chaque année. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes pourraient être associés dans les secteurs où ils habitent.

Ces deux actions concrétiseraient notre volonté de faire de notre commune un lieu de vie et de partage en faisant progresser une des valeurs fondamentales de la République : la fraternité.

Un lieu de citoyens acteurs de la vie de notre commune.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces initiatives dans la mesure où une réunion des délégués des quartiers et hameaux est fixée au 21 avril pour décider de la mise en place de ces deux pistes d'actions.



### Commémoration du 19 Mars

Le 19 mars, la Municipalité, avec la participation des Associations des Anciens Combattants et les porte-drapeaux, a commémoré le souvenir et la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

L'histoire de cette commémoration est faite de parts d'ombres et de lumières. Elle a été décidée par la loi du 6 décembre 2012 et fixée au jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, elle permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962 et de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

#### Quelques rappels historiques

Des négociations visant à rétablir la paix en Algérie commencent, le 20 mai 1961, à Évian, entre la France et les plénipotentiaires du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

S'ensuit un processus long et difficile de négociations pour sortir d'une guerre de décolonisation. Les discussions sont accélérées par l'aggravation du conflit et la vague d'attentats perpétrés par l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS). Le 18 mars 1962, à l'Hôtel du Parc d'Évian, des accords sont signés par Louis Joxe, ministre français chargé des questions algériennes, et Krim Belkacem, chef de la délégation algérienne représentant du GPRA.

Le soir, le général De Gaulle annonce la signature des accords d'Évian qui se traduisent dès le lendemain, 19 mars à midi par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien, la période qui s'en suivi reste marquée par des troubles souvent violents.

La Guerre d'Algérie (1954-1962) était, avant même les accords d'Évian, une "guerre sans nom", sans véritable existence légale. Les gouvernements qui se succèdent la désignent sous les vocables "événements", "opérations de maintien de l'ordre". Un silence officiel est de rigueur sur les événements les plus troubles comme la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 ou la question de la torture. En juin puis octobre 1999, l'Assemblée nationale puis le Sénat votent à l'unanimité la loi de reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie. La loi substitue à l'expression "aux opérations effectuées en Afrique du Nord" l'expression "à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc". Cette loi dite mémorielle ouvre la voie



à une reconnaissance officielle du préjudice subi par l'ensemble des victimes du conflit.

En janvier 2020, le chef de l'État Emmanuel Macron a estimé que la France devait revisiter la mémoire de la guerre d'Algérie afin de mettre un terme au "conflit mémoriel". En 2021, il a reçu le rapport rédigé par l'historien Benjamin Stora sur "Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie". Comme proposé par le rapport, le Président de la République s'est également engagé pour l'ouverture des archives.

Il est important pour l'avenir que nous soyons capables d'assumer les parts d'ombres et de lumières de notre histoire. Le devoir de mémoire est important pour tenter de bâtir un avenir plus apaisé et plus serein. Rien n'est acquis. La paix et la démocratie restent des biens fragiles. Ces biens peuvent être consolidés par notre volonté et notre engagement.

#### Jean KASPAR

1<sup>er</sup> adjoint au Maire en charge des Anciens Combattants et de la démocratie participative

### La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS)

La rénovation des logements, un enjeu environnemental et social majeur



La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a décidé d'accompagner gratuitement ses habitants dans leur projet d'amélioration en leur apportant un soutien technique et financier.

Ce programme d'amélioration de l'habitat privé est un programme ambitieux dont les intérêts pour notre territoire sont multiples : valoriser notre architecture, proposer des logements de qualité aux habitants et nouveaux arrivants et, plus généralement renforcer l'attractivité de notre territoire.

Vous avez un projet de rénovation ? Venez sans attendre rencontrer les professionnels de la Maison de l'Habitat.



De nombreuses aides financières existent pour alléger le coût des travaux, prenons un exemple concret :



Isabelle, propriétaire très modeste, souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique pour son logement

#### **Travaux subventionnables:**

- > Chaudière gaz à condensation
- > Menuiseries et porte d'entrée
- > Isolation des combles perdus
- > VMC hygroréglable



Coût des travaux : 61 963,42 €

Montant global des subventions (ANAH et CAGS) 20 500 €

# Histoire

### À la découverte des hameaux de Villeneuve-sur-Yonne

Les 17 hameaux qui gravitent autour du centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne, font partie intégrante de la commune : Beaujard, Beaudemont, Château, Le Grand Vau, Le Petit Vau, La Haute-Épine, Talouan, Les Giltons, Flandres, Vaufoin, Valprofonde, La Millerie, Les Rousseaux, Les Thenots, Les Solas, Le Petit Port, Les Ligaults.

#### Le hameau de Beaujard



Il semble qu'à l'origine, Baujard était un château fort, mentionné "au bourg de St Nicolas lez Villeneuve le Roi", aujourd'hui détruit, ruiné par la guerre (Cartulaire Arch. Sens, III, 144ve, Bibl.imp). Il tirait son nom d'Etienne Baujard, un bourgeois Villeneuvien, qui en fit foi et hommage à l'Archevêché de Sens en 1365, qui donna également sa maison des Tournelles aux habitants afin d'y établir un Hôtel Dieu pour y accueillir les malades et les pauvres, remplacé aujourd'hui par l'Hôpital Roland Bonnion.

Dans les Etudes Villeneuviennes n°34 de 2005, Jean-Luc Dauphin retrace avec précisions, le forage du Puits de Beaujard. En 1858, une petite trentaine de personnes, tous cultivateurs de ce hameau, forment une association pour la construction et l'usage d'un puits sur une parcelle de terre abandonnée à titre gratuit par un des habitants membre de l'association et qui se situe au lieu-dit Les Chenevières de Beaujard, près de la grande mare. Le puits devra être réalisé dans un délai de 6 mois, mesurer 1,50 m de diamètre hors maçonnerie et d'une profondeur non définie, mais de manière à ce qu'il y ait un niveau d'eau de 5 mètres si elle vient par infiltration et 3,33 mètres par source.

Si cette quantité d'eau se trouvait inférieure, un an après la fin de la construction, les entrepreneurs s'engagent à creuser et curer suffisamment pour atteindre assez d'eau.

Ces travaux seront rémunérés au même prix que les premiers, à savoir "9,50 francs" (soit environ aujourd'hui 1 centime ½ d'euros) pour chaque mètre et ce, jusqu'à l'achèvement complet. Le droit de communauté sera attaché à l'habitation de chaque associé à perpétuité. Chaque habitant pourra acquérir le droit au puits en versant à l'association la somme de "60 francs".

Un commissaire sera élu parmi les associés pour veiller au bon déroulement des travaux, mais aussi à l'entretien et s'occuper de tout le côté administratif, dans l'intérêt commun de la société.

Il est également prévu dans les statuts que l'administration municipale de Villeneuve-sur-Yonne, pourra, si elle le souhaite, exercer un droit de contrôle pour l'entretien du puits, exiger qu'il soit toujours en bon état.

Le puits existerait toujours, à l'abandon, caché sous les ronces et les herbes hautes.



iusqu'au 8 avril

Exposition des œuvres de Claude Cornu

> Musée-Galerie Carnot

jusqu'au 22 avril

l'Expo Idéale - Hervé Tullet

> Bibliothèque

Randonnée les Portes de Villeneuve Randoxygène

> Différents lieux de départs

du 7 avril au 3 mai (vernissage le 1er avril) Exposition des œuvres d'Eric Smolinski

> Musée-Galerie Carnot

Trophée Carole Artaud, 12h non stop de ping-pong - USV Tennis de table

4 avril à 14h30 & 20h et Mercredi 5 avril à 10h

On vous raconte des histoires!

Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

6 et 7 avril à 10h et 14h30

Oh! La La // Collectif Ma-Théâ

Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

8 avril à 9h30

**Conseil Municipal des Jeunes** 

> Salle du Conseil en mairie

Week-end de pêche à la truite - AAPPMA

> Étang Louis Conte

10 avril à 11h

Pâques attaque!

> Parc du centre de loisirs

14 avril à 14h30

Compagnie Thyia / Erwin motor, devotion

Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

14 avril à 9h30

On n'a pas tout lu

> Bibliothèque

du 14 avril au 6 mai (vernissage le 15 avril)

Exposition des œuvres de Gérard Aubry

> Musée-Galerie Carnot

Régate de club IND 5C - Club de voile

> Chemin du Saucil, après la plage

20 avril Cinéma

17h30 Valentina

Les petites victoires

> Théâtre

21 avril à 20h

Festival jeunes talents

> Théâtre

22 avril de 15h à 17h

Atelier découverte du Zéro Déchet

> Bibliothèque

Match de foot : Villeneuve / S.C Sénonais

> Stade Gustave Petitpied

23 avril de 7h à 17h

**Brocante professionnelle** > Boulevard Marceau

28 avril à 20h

Les Adelphes de la Nuit / Amours Chimiques

Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

29 avril à 15h30

**Croq'histoire** 

> Bibliothèque

29 avril à 20h

Spectacle le Golem

> Espace Pincemin



3 mai à 18h30

Scène ouverte

Conservatoire du Grand Sénonais

> Théâtre

5 mai à14h30

Théâtre de l'Éclaircie et À TireLarigot Compa-

gnie / Les ombres, la nuit

Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

Match de foot : Villeneuve / S.C Sénonais 2

> Stade Gustave Petitpied

10 mai à 18h30

Concert des élèves piano, clavecin, orgue et

musiques anciennes

Conservatoire du Grand Sénonais

> Église Notre-Dame de l'Assomption

Les Clairvoyantes // Compagnie Yvonne III

Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

12 mai à 20h

Conseil municipal

> Salle du Conseil en mairie

du 12 mai au 17 juin (vernissage le 13 mai)

Exposition des œuvres de Bernard Guéguen

> Musée-Galerie Carnot

13 mai à 15h

La Nuit du Jeu

> Salle polyvalente

Régate de club IND 5C - Club de voile

> Chemin du Saucil, après la plage

14 mai à 10h

Match Villeneuve/Saint-Fargeau

Villeneuve-sur-Yonne Aviron

> Sur l'Yonne

19 mai Cinéma

17h30 Super Mario Bros le film

20h 10 jours encore sans maman

> Théâtre

19 mai

Tournoi individuel - USV Tennis de table

19 mai (tôt le matin)

Sortie ornithologique par le Ruban Vert

> Legs Thenard

27 mai

Régate VRC (Voile Radio Commandée) 1M

5C - Club de voile

> Chemin du Saucil, après la plage 27 et 28 mai

Challenge Marcel Quatre - AAPPMA > Plage de Villeneuve-sur-Yonne

28 mai de 7h à 17h

**Brocante professionnelle** 

> Boulevard Marceau



4 juin

Match de foot : Villeneuve / Seignelay

> Stade Gustave Petitpied

Championnat de Ligue doubles & IND Solitaires 5A - Club de voile

> Chemin du Saucil, après la plage

lournée zéro déchet

> Place Simone Veil

10 juin à 20h30

Concert des élèves - orchestre jazz

Conservatoire du Grand Sénonais

> Théâtre

10 et 11 iuin

Collecte de la banque alimentaire

> Magasin Casino

11 juin

Régate Départementale 5B - Club de voile

> Chemin du Saucil, après la plage

16 juin Cinéma

17h30 La petite sirène (sous réserve)

20h Quand tu seras grand

> Théâtre

20 juin à 19h

Compagnie Oxymore / Appelez-moi Ismaël Les Chantiers du Théâtre

> Théâtre

Fête de la Musique

Association les Pantacruels et Quentin Mollens

> Stade Gustave Petitpied Conservatoire du Grand Sénonais

> Parc de la Mairie

du 23 juin au 29 juillet (vernissage le 24 juin)

**Exposition des œuvres de Philippe Rivemale** 

> Musée-Galerie Carnot

24 juin

Concours float-tube - AAPPMA > Plage de Villeneuve-sur-Yonne

24 juin au 16 juillet (15h à 18h)

Salon des Beaux Arts - AVV

> Grange Lucassite, rue du Grand Four

Kermesse des 4 écoles publiques > Parc de la mairie

25 juin de 7h à 17h **Brocante professionnelle** 

> Boulevard Marceau

Challenge Interclub - Club de voile

> Chemin du Saucil, après la plage

30 juin à 20h

Conseil municipal

du 30 juin au 15 août

> Salle du Conseil en mairie

**Exposition de Estelle Ventura Catherine Derrier** 

> Musée-Galerie Carnot

# Vie municipale

### Au fil de la vie



#### **Erratum**

### Septembre 2022

Ils se sont pacsés

Guillaume CACHON et Juliette GOFFINET Geoffrey KISSEL et Laure MERLIER Thibault VEDRINE et Cécile BOURDELLES

#### Décembre 2022

#### Bienvenue aux nouveaux-nés

Liandro DA SILVA AREIAS Lucie BARABAS Dreick LOPEZ RAMIREZ

#### Ils se sont pacsés

Alban ROGER et Angélique BALSAM

#### Noces de diamant

60 ans de mariage de M. et Mme SIMON

#### Ils nous ont quittés

Jacqueline GUILLE veuve GALLY (80 ans)
Sylvie POLOWY veuve CAMPIGLIO (72 ans)
Lucienne CHABARD veuve DUVAUT (95 ans)
Colette LENORMAND épouse ANDRÉ (87 ans)
Serge THÉRY (84 ans)
Ina GALLET (87 ans)
Ginette, ROUIF veuve ACCAULT (87 ans)
Didier PRZEDZIK (74 ans)
Michel LEFORT (77 ans)
Germaine AUVERT veuve BILLARD (95 ans)
Jocelyne BEATRIX (74 ans)
Marcel ARGAST (85 ans)

#### Janvier 2023

#### Bienvenue aux nouveaux-nés

Valentin FÉNIÉ

#### Ils se sont pacsés

Valentin ESPITALIER et Amandine FARCY

#### Ils nous ont quittés

Elisabeth ARNOULT (74 ans)
Arlette PANNIER veuve MARQUAND (93 ans)
Christian BARBAT du CLOSEL (74 ans)
Claire BARRÉ veuve MICHAUT (83 ans)
Christiane BEKAERT veuve SOUCHET (79 ans)
Monique SELLIER veuve SIBIRIL (70 ans)
Philippe GRASSWILL (59 ans)
Eliane BOSSET veuve VANDERMEULEN (96 ans)
Nicole MAILLOT (87ans)
Patricia MONTERO épouse MARINELLI (65 ans)
Hélène LEFÈVRE (62 ans)

#### Février 2023

#### Bienvenue aux nouveaux-nés

Naïm BELLILI Nyna MAILLARD Adélia LOPES DOS SANTOS Raphaël VEDRINE Nina BIRAN

#### Ils se sont pacsés

Manuel BARBOSA et Fabienne MULLER

#### Ils nous ont quittés

François ESCHBACH (78 ans) Gilbert CHICANNE (78 ans) Eliane CHOPIN veuve MALFERIOT (85 ans Yvette JAUNOT épouse SIMON (86 ans) Nicole SOBBEL veuve MOINARD (56 ans)



#### Permanence des élus le samedi matin

Des permanences sans rendez-vous sont mises en place tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 à l'accueil de la mairie.

A l'occasion de ces permanences, vous pouvez, si vous le souhaitez venir retirer votre carte de déchetterie (et non les cartes d'identité).

# Expression des groupes municipaux

Lors du conseil municipal du 23/02/2023, 2 projets photovoltaïques ont été présentés aux élus. Les 2 élus RN se sont offusqués et opposés à ces projets en proposant un référendum local sur le projet agrivoltaïque. Nous sommes intervenus pour souligner qu'organiser un référendum sans connaître l'ensemble des données techniques, environnementales, financières de ce projet serait une démission des élus. Et demander aux citoyens de répondre simplement Pour ou Contre est une caricature de la démocratie.

La démocratie suppose, certes que les citoyens soient informés, ce que fait la municipalité, mais aussi que les élus ne démissionnent pas de leurs responsabilités en se réfugiant derrière la population.

Enfin, nous rappelons que les citoyens pourront donner leur avis dans le cadre de l'enquête d'utilité publique prévue une fois le dossier de faisabilité élaboré.

Le Groupe Majoritaire : Ensemble, Faire Vivre la Démocratie

Le groupe "Générations Villeneuve/Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Générations Villeneuve/Yonne : Cyril Boulleaux - Zakiya El Haouchi - Claude Burguière - Dominique Bertrand - Jean-Paul Thomas - Sophie Szewzyk

Nous apprenons l'implantation de projets solaires sur nos étangs et nos terres.

La majorité nous invoque l'écologie et les retombées économiques.

A savoir que 50 % de ces retombées seront au profit de l'intercom contre 20 % à la commune.

L'intercom sera-t-elle généreuse envers les Villeneuviens qui verront leur cadre de vie détérioré ?

Plutôt que de développer le solaire sur le bâti et ainsi rendre les bâtiments administratifs et les écoles autonomes, la majorité incite les agriculteurs à cultiver de l'énergie ce qui finira par nous rendre totalement dépendants de l'importation et détruira notre souveraineté alimentaire tout en continuant d'impacter le pouvoir d'achat des français car ce projet ne fera en rien baisser la facture d'électricité des Villeneuviens.

Espérons que la majorité en assume les conséquences.

Audrey Lopez - Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne

La majorité prévoit, sans votre avis, de faire installer des panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles dans plusieurs hameaux ainsi qu'une centrale photovoltaïque flottante sur l'étang de pêche n°3 de la base de loisirs de Sainfoins.

Vous n'êtes pas avisés. Vous n'êtes pas consultés. Les élus d'opposition ne sont pas concertés.

Est-ce normal lorsque l'on revendique de « faire vivre la démocratie à Villeneuve-sur-Yonne » ?

Certainement pas!

J'ai demandé l'organisation d'un référendum local sur ces sujets importants pour la vie des Villeneuviens.

Cela a été refusé en conseil municipal.

Les projets sont donc votés et signés dans votre dos, sans que vous puissiez pour l'instant vous exprimer.

Aujourd'hui des panneaux solaires, demain des éoliennes, et après ?

La démocratie ne se joue pas seulement une fois tous les 6 ans lors des élections municipales.

Faites entendre votre voix!

Cyril André - Groupe "Villa Nova"

<sup>\*</sup> Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.

# OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens



Rendez-vous en juin 2023 pour la prochaine édition

### **#Villeconnectée**

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la commune : La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.

Suivez-nous!



www.villeneuve-yonne.fr